

DÉPÔT DE DOSSIER CNI ET PASSEPORTS



Mairie de Brindas

- **PRÉSENCE OBLIGATOIRE**
de toute personne faisant une demande
(y compris l'enfant mineur et son représentant légal)
- **ÉTAT CIVIL DES PARENTS**
Complet à connaître

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

<https://troovrdv.com/mairie-de-brindas/rendez-vous>

Lundi-Mercredi-Vendredi :
9h30 – 11h30 / 14h30 – 16h30

Mardi : 14h30 – 16h30

Jeudi : 9h30 – 11h30

Samedi : 9h30 – 11h30

18 Place de Verdun

69126 BRINDAS

T. 04 78 16 02 00

etat.civil@brindas.fr



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Lors du dépôt de dossier



- **PRÉ-DEMANDE** à remplir sur le site du gouvernement www.ants.gouv.fr, à imprimer sans signer, sans découper la photo
Si impossibilité de remplir une pré-demande en ligne, une aide pourra vous être apportée en mairie sur demande. Vous devrez apporter tous les justificatifs nécessaires.
- **1 PHOTO D'IDENTITÉ *aux normes* (- de 6 mois) - ne pas découper**
De face, tête nue, bouche fermée, visage et oreilles dégagés, sans lunettes ni bijoux.
- **JUSTIFICATIF DE DOMICILE À VOTRE NOM (- de 6 mois)**
Facture de téléphone fixe ou mobile - Facture d'électricité, de gaz ou d'eau - Quittance de loyer (d'un organisme social ou d'une agence immobilière - Avis d'imposition ou certificat de non imposition - Attestation ou facture d'assurance du logement.
- **PERSONNE MAJEURE HEBERGÉE PAR UN TIERS (parents, amis...)**
Attestation d'hébergement
Pièce d'identité de l'hébergeant
Justificatif de domicile au nom de l'hébergeant
- **FOURNIR SON ANCIEN PASSEPORT ET/OU SON ANCIENNE CARTE D'IDENTITÉ**
- **TIMBRE FISCAL (sauf en cas de 1^{ère} demande ou de renouvellement de carte d'identité)**

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES pour les personnes mineures

- **PIÈCE D'IDENTITÉ DE LA PERSONNE DÉTENTRICE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**
PARENTS SÉPARÉS EN GARDE ALTERNÉE
(si les 2 adresses sont présentes sur la pièce d'identité)
 - Jugement stipulant le mode de garde ou l'attestation du mode de garde signée des 2 parents
 - Carte d'identité recto/verso des 2 parents
 - Justificatif de domicile des 2 parents

TIMBRES FISCAUX

CARTE D'IDENTITÉ

Pour perte ou vol : 25 €

PASSEPORT

- de 15 ans : 17 €

+ de 15 ans : 42 €

+ de 18 ans : 86 €

Achat sur le site

timbres.impots.gouv.fr

ou en bureau de tabac

RENOUVELLEMENT EN CAS DE PERTE/VOL

- **DÉCLARATION DE PERTE** : à faire lors du dépôt de dossier
- **DÉCLARATION DE VOL** : en gendarmerie ou commissariat
- **TIMBRE FISCAL**